



Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM HORIZON 26 RUE DES MAIRES RAEDEL 67810 HOLTZHEIM déclare et atteste avoir reçu la somme de 4 500 €.

JEANDEL Anthony, gérant de la société 139 AVENUE FELIX FAURE EN FORMATION , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 6 RUE DU CANAL 67150 ERSTEIN , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : NOVEO IMMO LYON 6 Rue du Canal 67150 ERSTEIN
Nombre de parts : 3150 Montant versé : 315 €

- Associé : IMMONOVA PATRIMOINE 19 Rue des Chataigniers 67203
OBERSCHAEFFOLSHEIM
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

- Associé : JEANDEL PATRIMOINE 6 Rue du Canal 67150 ERSTEIN
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

- Associé : XR PATRIMOINE 7 Rue Victor FORT 69004 LYON
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

En conséquence, sur demande de JEANDEL Anthony, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM HORIZON 26 RUE DES MAIRES RAEDEL 67810 HOLTZHEIM déclare et atteste avoir reçu la somme de 4 500 €.

JEANDEL Anthony, gérant de la société 139 AVENUE FELIX FAURE EN FORMATION , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 6 RUE DU CANAL 67150 ERSTEIN , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : NOVEO IMMO LYON 6 Rue du Canal 67150 ERSTEIN
Nombre de parts : 3150 Montant versé : 315 €

- Associé : IMMONOVA PATRIMOINE 19 Rue des Chataigniers 67203
OBERSCHAEFFOLSHEIM
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

- Associé : JEANDEL PATRIMOINE 6 Rue du Canal 67150 ERSTEIN
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

- Associé : XR PATRIMOINE 7 Rue Victor FORT 69004 LYON
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

En conséquence, sur demande de JEANDEL Anthony, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST16



Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM HORIZON 26 RUE DES MAIRES RAEDEL 67810 HOLTZHEIM déclare et atteste avoir reçu la somme de 4 500 €.

JEANDEL Anthony, gérant de la société 139 AVENUE FELIX FAURE EN FORMATION , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 6 RUE DU CANAL 67150 ERSTEIN, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : NOVEO IMMO LYON 6 Rue du Canal 67150 ERSTEIN
Nombre de parts : 3150 Montant versé : 315 €

- Associé : IMMONOVA PATRIMOINE 19 Rue des Chataigniers 67203
OBERSCHAEFFOLSHEIM
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

- Associé : JEANDEL PATRIMOINE 6 Rue du Canal 67150 ERSTEIN
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

- Associé : XR PATRIMOINE 7 Rue Victor FORT 69004 LYON
Nombre de parts : 13950 Montant versé : 1 395 €

En conséquence, sur demande de JEANDEL Anthony, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST16



